



Partage pédagogique de l'alternance

L'alternance à l'Université, une voie d'excellence



Sommaire

PRÉSENTATION DE L'IUT NICE COTE D'AZUR – SITE DE MENTON

CONTENU DES FORMATIONS

L'ALTERNANCE :

- rôle de chacun
- le livret d'apprentissage
- modification du contrat d'apprentissage

L'IUT à Menton

- L'Institut Universitaire de Technologie (I.U.T.) à Menton est rattaché à l'Université de Nice Côte d'Azur.
- Le département Carrières sociales propose deux formations universitaires à vocation professionnelle et orientées vers le social :

Un BUT Carrières Sociales avec option :

Animation sociale et socioculturelle

Education spécialisée

Deux Licences Professionnelles :

Métiers de l'**A**nimation **S**ociale, **S**ocio-éducative et **S**ocioculturelle

Gestion des **S**tructures **S**anitaires et **S**ociales

Contenu des formations

BUT Education Spécialisée (2^{ème} année)

Organisation et politiques sectorielles
Sociétés, population et publics
Techniques et conception de projets
Développement professionnelle
Acteurs, dynamiques et territoires
Publics et pratiques professionnelles
Langages et communications professionnelles
Approfondissement professionnel

Projet de passage de la 2^{ème}
année animation en cours

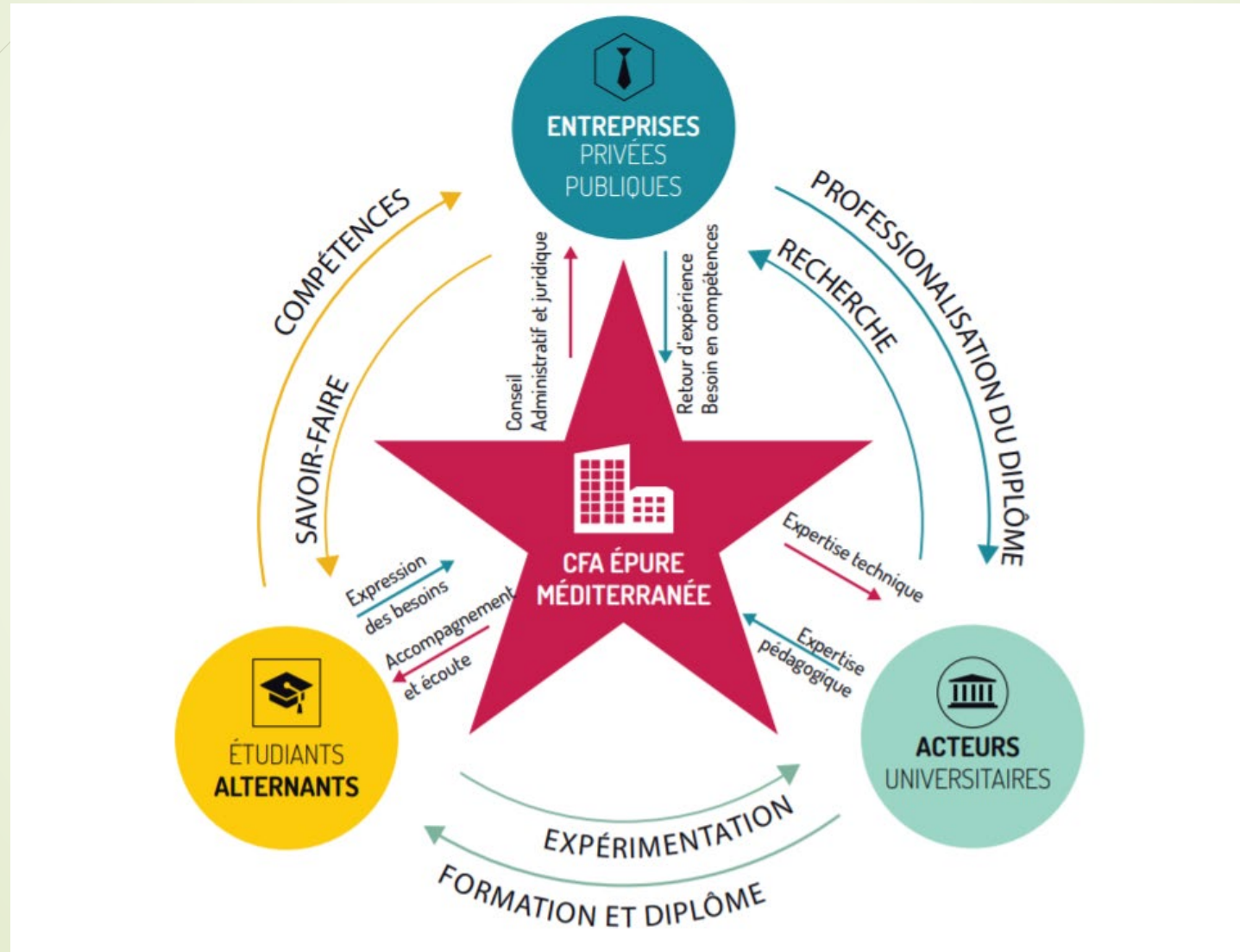
Licence MASSS

Développement d'une stratégie
dans l'animation
Gestion des ressources
Connaissance de l'environnement
réglementaire
Compréhension des publics et
pratiques
Projet Tuteuré
Expérience en entreprise

Licence GESSS

Gestion
Environnement sanitaire et social
Droit
Analyse des pratiques et des publics
Projet Tuteuré
Expérience en entreprise

L'alternance – un cercle vertueux



Suivi de l'alternant

Les rôles de chacun

Rôle du maître d'apprentissage

Réalisation et signature du CERFA via Cactus

Accueillir l'alternant dans l'entreprise

Suivi de l'alternant pendant les périodes en entreprise et dans la réalisation des missions

Évaluer l'alternant en remplissant le livret d'alternance

Rôle du tuteur universitaire

Accompagnement pédagogique de l'alternant

Valider le contenu des missions confiées à l'alternant

Suivre l'alternant en formation et en entreprise

Remplir le livret d'alternance

Rôle du CFA

Gestion administrative des contrats

Renseigner les entreprises sur la partie réglementation

Gestion du financement des formations

Rappel des engagements et des obligations de chacun



L'ALTERNANT S'ENGAGE A :

- Travailler pour son employeur
- Respecter les règlements intérieurs de l'entreprise et du centre de formation
- Tenir à jour **son livret d'alternance** et veiller à ce qu'il soit rempli et visé régulièrement par les personnes concernées
- Se présenter aux épreuves du diplôme mentionné dans le contrat.



L'ENTREPRISE S'ENGAGE A :

- Inscrire l'alternant dans sa formation
- Désigner un maître d'apprentissage ou un tuteur entreprise (rôle d'accueil, d'organisateur du parcours de formation, de gestionnaire de l'alternance, de formateur et d'accompagnateur)
- Rémunérer son salarié, l'inscrire à la Sécurité Sociale et lui fournir tous les documents lui revenant à la fin de son contrat.

Modification et continuité du contrat

Cas de rupture d'un contrat

PENDANT LA PÉRIODE D'ESSAI (45 jours en entreprise)

- Rupture par écrit par l'employeur ou l'apprenti

APRÈS LA PÉRIODE D'ESSAI

- D'un commun accord
- Par l'apprenti en saisissant un médiateur (Chargée des Relations Entreprises)
- Par l'employeur pour faute grave, inaptitude.

Cas de prolongation d'un contrat

Le contrat peut être prolongé d'un an pour permettre le redoublement en cas d'échec à l'obtention du diplôme.

Embauche par l'employeur à l'issue du contrat d'apprentissage

Signature d'un contrat CDD ou CDI

Pas de période d'essai

La durée de l'apprentissage est prise en compte pour :

- le calcul de la rémunération
- les droits liés à l'ancienneté du salarié



Contacts

Mme Elise Daragon : Responsable de formation des Licences

Elise.daragon@univ-cotedazur.fr

M. Brice Renaud : Responsable du BUT Education Spécialisée et animation

Brice.renaud@univ-cotedazur.fr

Stéphanie Cherfils : Responsable des Relations Entreprises

Stephanie.cherfils@univ-cotedazur.fr

Véronique Atlani : Référente CFA

veronique.atlani@cfa-epure.com